

**PLAN D'ACTION  
POUR  
LA CONSERVATION  
DES TORTUES MARINES EN MARTINIQUE  
2003 - 2005**



SEPANMAR

2002

# SOMMAIRE

<b>I. Présentation du plan d'action</b>	<b>3</b>
<b>II. statuts et distribution des tortues marines en Martinique</b>	<b>3</b>
<b>III. Identification des menaces</b>	<b>4</b>
<b>IV. Mise en place d'actions visant à limiter l'impact de ces menaces</b>	<b>4</b>
<b>V. Déroulement du plan d'action sur 3 ans</b>	<b>5</b>
<b>VI. Formation théorique et pratique</b>	<b>6</b>
<b>VII. Le rôle de l'association S.E.P.A.N.MAR</b>	<b>7</b>
<b>Budget previsionnel et plan de financement pour l'année 2003</b>	<b>10</b>
<b>Budget previsionnel et plan de financement pour l'année 2004</b>	<b>11</b>
<b>Budget previsionnel et plan de financement pour l'année 2005</b>	<b>12</b>
<b>Plan de financement 2003-2005</b>	<b>13</b>
<b>Bibliographie</b>	<b>14</b>
<b>ANNEXES</b>	<b>15</b>

## PLAN D'ACTION POUR LA CONSERVATION DES TORTUES MARINES EN MARTINIQUE

Le 16 mars 1993, un arrêté ministériel interdit « *sur le territoire de la Martinique ainsi que dans les eaux au large du département, la destruction ou l'enlèvement des œufs et des nids, la mutilation, la destruction, la capture ou l'enlèvement, la naturalisation, qu'ils soient vivants ou morts, le transport, le colportage, l'utilisation, la mise en vente ou l'achat des spécimens des espèces de tortues marines suivantes : tortue luth (*Dermochelys coriacea*), tortue caouanne (*Caretta caretta*), tortue olivâtre (*Lepidochelys olivacea*), tortue de Riddley (*Lepidochelys kempii*), tortue à écailles (*Eretmochelys imbricata*), tortue verte (*Chelonia mydas*)... ».*

Dés 1994 et jusqu'en 1998, l'association Alizés Martinique va mener des actions de sensibilisation sur les tortues marines auprès de la population et se charge également du recueil des données scientifiques.

Cependant, suite à la disparition de l'association en 1998, il y a une désorganisation du réseau et les données deviennent disparates et difficilement utilisables du fait de l'absence d'une structure chargée de les coordonner et de les interpréter.

Les acteurs du réseau établi par Alizés Martinique se démotivent, les particuliers ne savent plus à quelle structure s'adresser, il en résulte une démobilisation générale entraînant une perte d'informations concernant la situation des tortues marines en Martinique.

Aujourd'hui, il est nécessaire de coordonner les actions ponctuelles de plus en plus rares et de réveiller l'intérêt de la population martiniquaise pour la sauvegarde des tortues marines.

Pour cela il est important d'élaborer un plan d'action qui implique des structures pérennes afin d'éviter de nouvelles interruptions dans l'étude des tortues marines en Martinique.

La SEPANMAR propose de gérer ce plan d'action afin de

- coordonner l'ensemble du réseau-tortue marine en Martinique
- réaliser des actions de sensibilisation sur la protection des tortues marines
- recueillir des données scientifiques sur le mode de vie des tortues marines
- procéder à l'identification des menaces
- élaborer des solutions afin de réduire ces menaces

## **I. Présentation du plan d'action**

Ce plan d'action fait suite à une première opération visant à mettre en place un réseau d'observateurs chargés de recueillir les données dès la saison de ponte 2003 (Mars-Octobre 2003). Cette première étape menée par l'association S.E.P.A.N.MAR va permettre l'élaboration d'une démarche concertée et coordonnée de l'ensemble des acteurs du réseau.

D'après les plans d'actions du WIDECAS (Réseau de conservation des tortues marines dans la région de la grande Caraïbe), on distingue trois orientations qui vont constituer les principaux objectifs du programme d'action en Martinique.

Il s'agit de :

- définir les statuts et la distribution des tortues marines en Martinique, et de créer une base de données régionales et standardisées.
- D'identifier les menaces pesant sur les tortues marines en Martinique.
- Mettre en place des actions visant à limiter l'impact de ces menaces.

## **II. statuts et distribution des tortues marines en Martinique**

En Martinique, deux populations de tortues marines coexistent. La première regroupe les tortues qui se nourrissent près de nos côtes (il s'agit généralement d'individus juvéniles), la seconde rassemble les tortues adultes venant sur les plages de Martinique durant la période de reproduction pour pondre.

Il s'agit de deux populations bien distinctes qu'il faut identifier et quantifier. Le but est donc d'estimer les effectifs des différentes populations ainsi que leur tendance d'évolution et d'étudier les aires de distributions.

Pour cela, des prospections régulières des plages de ponte devront être faites afin d'estimer le nombre annuel de ponte.

Pour pouvoir évaluer la tendance d'évolution, il est indispensable que ces prospections se fassent selon des protocoles identiques au cours de plusieurs années et qu'il y ait donc une implication de structures pérennes ).

Parallèlement à ce travail de comptage une étude génétique des femelles venues pondre pourra être faite afin d'identifier la population martiniquaise (comme cela se fait déjà sur le site de suivi des tortues marines à Marie Galante) ainsi que la mise en place d'un programme régional de marquage (bagueage par bagues Monel) afin d'identifier les tortues revenant au cours des années suivantes.

En ce qui concerne l'estimation de la population des tortues se nourrissant en Martinique, il va falloir identifier les habitats utilisés et les périodes de présence.

L'observation et le suivi se faisant en milieu aquatique, une implication de plongeurs est nécessaire et donc il convient d'envisager une collaboration avec des clubs de plongées (ceux-ci revenant régulièrement sur les mêmes sites).

Les plongeurs intégrés au réseau devront remplir un livret, organisé en périodes de quinze jours, après chaque sortie (qu'il y ait ou non observation de tortues marines). Le modèle de livret est actuellement à l'étude en Guadeloupe et devrait pouvoir être adapté à la situation martiniquaise.

### **III. Identification des menaces**

Les tortues marines sont confrontées à deux types de menaces, des menaces de nature directe et des menaces indirectes qui pèsent sur leurs habitats (aire de nourrissage, sites de ponte).

Les menaces directes regroupent les maladies (fibropapilloma) et la prédation, mais aussi les captures accidentelles dans les filets ou les blessures occasionnées par des chocs (hélices de bateau). Elles seront estimées par l'étude systématique des échouages, ainsi que par l'intervention sur le terrain lors de signalement de captures accidentelles.

Les menaces concernant les habitats impliquent des acteurs divers (aménagement des plages à des fins touristiques, pollution, destructions des herbiers, surfréquentation).

Le rôle du réseau consistera dans un premier temps à recueillir un nombre important de données qui permettront d'identifier de manière plus précise les menaces en Martinique.

### **IV. Mise en place d'actions visant à limiter l'impact de ces menaces**

La diminution de l'impact des menaces pesant sur les tortues marines se fera de manière progressive, par la communication et la sensibilisation.

Un espace muséographique concernant les tortues marines, des communications médiatiques (RFO, radios), des exposés dans les écoles sont autant d'actions qui pourraient être organisées afin de mieux informer la population locale et les visiteurs sur les tortues marines et l'importance de les protéger. La réalisation d'un CD-rom interactif, véritable outil de

sensibilisation, présentant la biologie des tortues marines en Martinique et dans le Monde, est également envisagée.

En ce qui concerne l'aménagement des plages, un partenariat avec le conservatoire du littoral pourrait être mis en place afin que les arrières plages redeviennent favorables pour les tortues marines venues pondre.

## **V. Déroulement du plan d'action sur 3 ans**

Les activités de l'association dans ce plan d'action vont devoir s'inscrire dans la durée. Des étapes progressives seront franchies au cours de ces 3 années afin d'établir un programme complet et efficace.

### **1<sup>ère</sup> Année :**

#### **Suivi scientifique**

- Identification des plages de ponte régulièrement utilisées par les différentes espèces de tortues marines
- Détermination de plages index représentatives des sites de ponte en Martinique.
- Mise en place d'un protocole de comptage de traces sur ces plages (partenariat avec structures pérennes)
- Amorcer un programme de baguage lors des pontes et lors des interventions en cas de capture dans des filets de pêcheurs.
- Amorcer l'identification des sites de nourrissage
- Mise en place d'un protocole de suivi sur ces sites (partenariat avec clubs de plongée, réalisation de transects)
- Amorcer un programme d'analyse des tortues échouées

#### **Aspect communication**

- Mise en place d'une exposition sur les tortues marines et leur protection (si possible exposition permanente au local ou expositions ponctuelles dans des structures adaptées)
- Informations auprès des médias
- Sensibilisation lors des interventions
- Sensibilisation auprès des clubs de plongée
- Amorcer un programme de sensibilisation au niveau des écoles
- Amorcer l'élaboration d'un site Internet

## 2<sup>ème</sup> Année :

### Aspect scientifique

- Etablir un protocole de suivi sur les plages index avec comptage de nuit et baguage des femelles venues pondre
- Amorcer un programme d'étude génétique des tortues marines de Martinique
- Estimer le succès reproducteur sur les plages index par l'étude des éclosions
- Intensifier l'action sur les juvéniles au niveau des sites de nourrissage
- Etablir un bilan des menaces pesant sur les tortues marines en Martinique
- Amorcer une stratégie afin de réduire ces menaces

### Aspect communication

- Poursuite des actions de sensibilisation amorcées l'année précédente
- Intensification des actions au niveau des écoles
- Perfectionnement du site Internet

## 3<sup>ème</sup> Année

### Aspect scientifique

- Cibler les protocoles de suivi sur une période plus courte (environ 15 jours) représentative de l'activité des tortues marines en Martinique
- Amorcer l'aspect conseil en aménagement afin de réduire l'impact de certaines menaces pesant sur les tortues marines (éclairages nocturnes, filets, etc.)

### Aspect communication

- Poursuite des actions de sensibilisation
- Elaboration d'un CD-rom interactif sur les tortues marines en Martinique

## **VI. Formation théorique et pratique**

Une ou plusieurs formations devront être réalisées afin de permettre l'acquisition des différentes connaissances nécessaires aux acteurs du réseau devant opérer sur le terrain.

Ces formations se feront par l'accueil sur le territoire martiniquais de personnalités scientifiques compétentes ainsi que par l'envoi de personnes sur le terrain de sites de pontes déjà étudiés (Guadeloupe, Sainte Lucie, Guyane) afin d'acquérir une expérience pratique.

Cette formation apportera les connaissances suivantes :

- connaissance des textes de loi
- techniques d'identification des espèces de tortues marines présentes en Martinique
- techniques d'identification des traces sur les plages
- techniques de mensurations et de marquages (bagues Monel)
- techniques de prise d'ADN
- lâchers des bébés tortues sur les plages
- collecte et enregistrement des données sur le terrain
- suivi sur le terrain et méthodologie de conservation

Les différentes actions sur le terrain, impliquent la collecte de données. Ces informations seront recueillies par les acteurs du réseau grâce à des fiches standardisées correspondants aux différentes actions, similaires pour chacun des intervenants afin d'homogénéiser la prise de données. Les fiches suivantes seront utilisées :

- Identification des espèces
- observation d'une tortue marine sur plage
- observation d'une tortue marine en mer
- fiche de suivi d'un site
- fiche de description d'une plage
- fiche-livret spécial plongée

## **VII. Le rôle de l'association S.E.P.A.N.MAR (Société pour l'Etude, la Protection et l'Aménagement de la Nature en MARTinique)**

La S.E.P.A.N.M.A.R en tant que maître d'ouvrage de ce projet aura la responsabilité de :

- **la coordination** de la stratégie sur les conseils de Johan Chevalier qui aidera à la mise en œuvre des protocoles adéquats à la situation en Martinique.

Des personnalités scientifiques seront également consultées afin que le programme soit le plus efficace possible et corresponde à une démarche logique et rigoureuse.

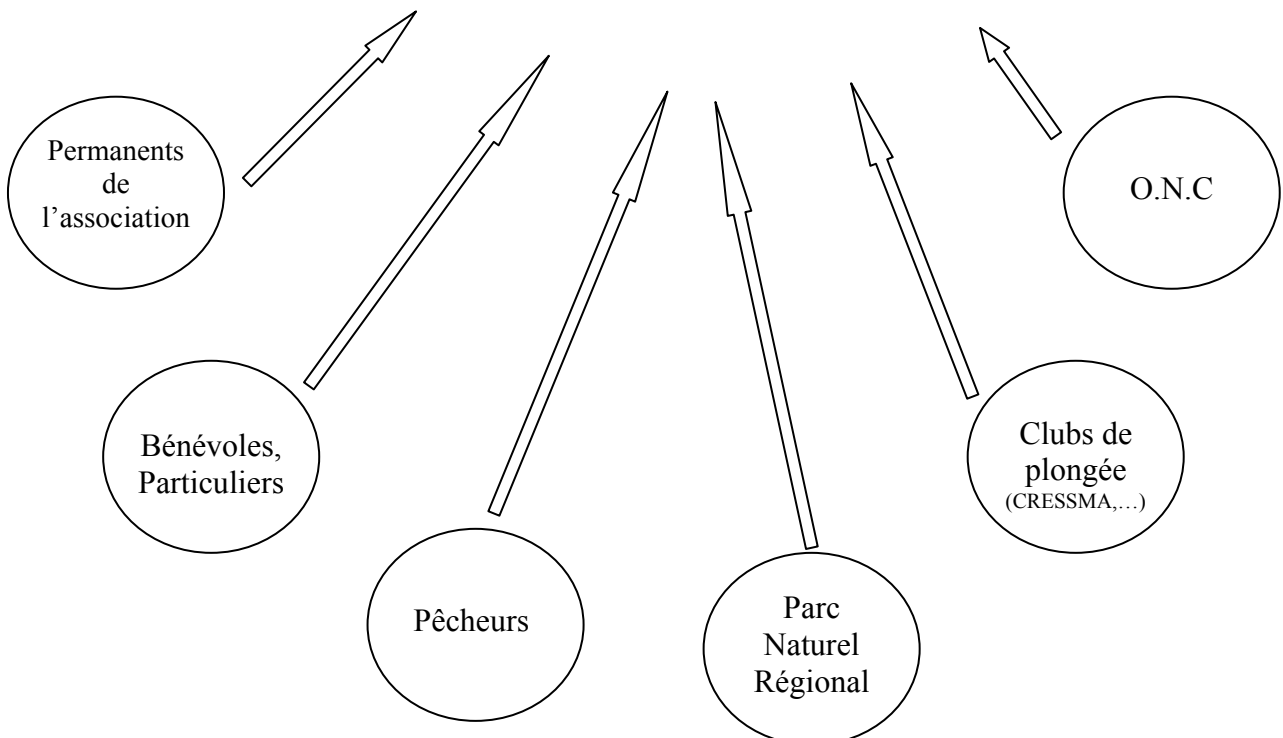
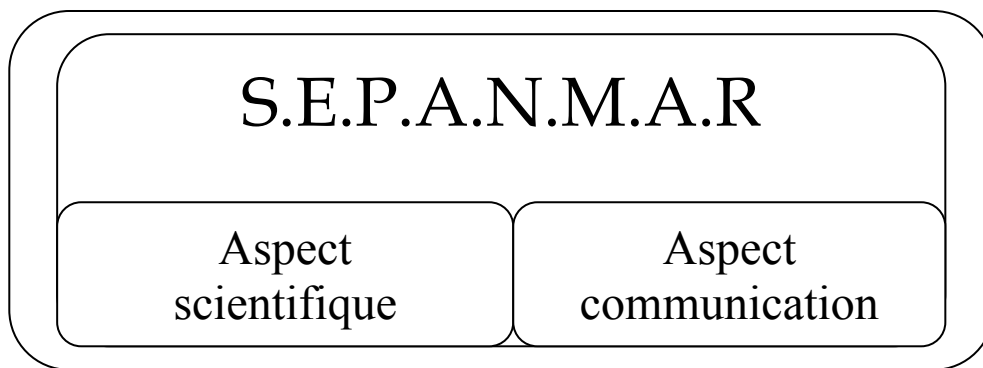
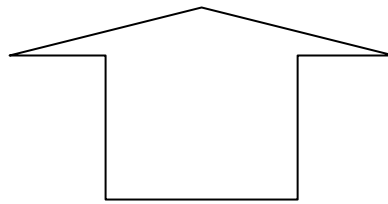
- **L'inventaire**, le **suivi scientifique** ainsi que la **communication** sur le terrain.



Ces actions seront réalisées par :

- les salariés de l'association dont les activités seront en grande partie consacrées à ce programme de conservation des tortues marines en Martinique (F.Négouai, S.Raigné)
- les membres bénévoles de l'association désirant participer aux actions sur le terrain, ainsi que celles relevant de la communication
- Des particuliers pouvant être confronté à la présence de tortues marines dans le cadre de leur travail (pêcheurs, gendarmes, ...) ou de leur loisir (plaisanciers, pêcheurs-chasseurs sous-marins, ...).
- les acteurs du réseau qui auront été contacté avant la saison de ponte 2003 et avec lesquels la S.E.P.A.N.MAR aura signé des conventions définissant de manière précise les implications de chacun.

La S.E.P.A.N.M.A.R a pour rôle de coordonner l'ensemble des acteurs du réseau, de rassembler l'ensemble des données, et de faire les démarches nécessaires pour procéder à leur interprétation afin de permettre un aménagement du territoire propice à la conservation des tortues marines.



BUDGET PREVISIONNEL ET PLAN DE FINANCEMENT

POUR

L'ANNEE 2003

<b>INVESTISSEMENT 2003</b>				<b>PLAN DE FINANCEMENT</b>
<b>Equipement</b>				Europe : 19343 Euros DIREN : 14007 Euros
Matériel de terrain	2250	/	2250	
Fourniture	1500	/	1500	
Véhicule	12000	1	12000	
Documentation	1000	/	1000	
Equipement de bureau	1000	/	1000	
<b>Formations /Suivi</b>				
Formation sur le terrain	1000	3	3000	
Formation théorique	1500	/	1500	
<b>Support promotionnel</b>				
Dépliants/autocollants	3000	/	3000	
Muséographie	3000	/	3000	
T-shirts	1500	/	1500	
<b>Local</b>	300	12	3600	
<b>TOTAL</b>	<b>33350 €</b>			
<b>FONCTIONNEMENT 2003</b>				Europe : 17545 Euros DIREN : 12705 Euros
<b>Salaires / indemnités</b>				
Salaires	12000	2	24000	
Frais de déplacement	15	100	1500	
<b>Entretien</b>				
Véhicule	1500	1	1500	
Local	75	12	900	
<b>Communication</b>				
Internet	600	1	600	
Téléphone	600	1	600	
<b>Assurance voiture</b>	500	1	500	
<b>Assurance local</b>	650	1	650	
<b>TOTAL</b>	<b>30250 €</b>			
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>63600 €</b>			

BUDGET PREVISIONNEL ET PLAN DE FINANCEMENT

POUR

L'ANNEE 2004

<b>INVESTISSEMENT 2004</b>				<b>PLAN DE FINANCEMENT</b>
<b>Equipement</b>				Europe : 13108 Euros DIREN : 9492 Euros
Fourniture	1500	/	1500	
Documentation	1000	/	1000	
Ordinateur portable	1500	1	1500	
<b>Formation / Suivi</b>				
Formation sur le terrain	1000	3	3000	
Evaluation scientifique*	4500	/	4500	
<b>Support promotionnel</b>				
Dépliants/autocollants	3000	/	3000	
Exposition itinérante	3000	/	3000	
T-shirts	1500	/	1500	
<b>Local</b>	300	12	3600	
<b>TOTAL</b>				<b>22600 €</b>
<b>FONCTIONNEMENT 2004</b>				Europe : 17545 Euros DIREN : 12705 Euros
<b>Salaires / Indemnités</b>				
Salaires	12000	2	24000	
Frais de déplacement	15	100	1500	
<b>Entretien</b>				
Véhicule	1500	/	1500	
Local	75	12	900	
<b>Communication</b>				
Internet	600	1	600	
Téléphone	600	1	600	
<b>Assurance voiture</b>	500	1	500	
<b>Assurance local</b>	650	1	650	
<b>TOTAL</b>				
<b>TOTAL GENERAL</b>				<b>52850 €</b>

\* l'évaluation scientifique correspond aux frais nécessaire pour l'envoi et l'analyse des échantillons (dans le cas des prélèvements génétiques) en France ou aux Etats Unis

BUDGET PREVISIONNEL ET PLAN DE FINANCEMENT

POUR

L'ANNEE 2005

<b>INVESTISSEMENT 2005</b>				<b>PLAN DE FINANCEMENT</b>	
<b>Equipement</b>				Europe : 14558 Euros DIREN : 10542 Euros	
Matériel de terrain	1000	/	1000		
Fourniture	1500	/	1500		
Documentation	1000	/	1000		
<b>Formation / Suivi</b>					
Formation pratique	1000	3	3000		
Evaluation scientifique	4500	/	4500		
<b>Support promotionnel</b>					
Dépliants/autocollants	3000	/	3000		
CD-rom	6000	/	6000		
T-shirts	1500	/	1500		
<b>Local</b>	300	12	3600		
<b>TOTAL</b>					<b>25100 €</b>
<b>FONCTIONNEMENT 2005</b>				Europe : 17545 Euros DIREN : 12705 Euros	
<b>Salaires / Indemnités</b>					
Salaires	12000	2	24000		
Frais de déplacement	15	100	1500		
<b>Entretien</b>					
Véhicule	1500	/	1500		
Local	75	12	900		
<b>Communication</b>					
Internet	600	1	600		
Téléphone	600	1	600		
<b>Assurance voiture</b>	500	1	500		
<b>Assurance local</b>	650	1	650		
<b>TOTAL</b>					<b>30250 €</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>					<b>55350 €</b>

## PLAN DE FINANCEMENT 2003-2005

### 2003

Investissement : 33350 €

Fonctionnement : 30250 €

**TOTAL : 63600 euros**

**Europe** : 36888 euros

**DIREN** : 26712 euros

### 2004

Investissement : 22600 €

Fonctionnement : 30250 €

**TOTAL : 52850 euros**

**Europe** : 30653 euros

**DIREN** : 22197 euros

### 2005

Investissement : 25100 €

Fonctionnement : 30250€

**TOTAL : 55350 euros**

**Europe** : 32103 euros

**DIREN** : 23247 euros

## Bibliographie

- › **CHEVALIER J**, 2000, Proposition pour le choix des objectifs prioritaires du programme tortues marines en Martinique, com pers, 6p.
- › **PNRM, Comité des pêches**, 1999, Contribution à la protection des tortues marines en Martinique, 22p.
- › **LORVELEC O, LEBLOND G, PAVIS C**, 1999, Stratégie de conservation des tortues marines sur l'Archipel guadeloupéen- phase 1 : 1999-rapport définitif : décembre 1999, DIREN/UICN/AEVA, Rapport AEVA n°23, 15p.
- › **COUTEAU G**, 1998, Note de synthèse sur la protection des tortues marines en Martinique, 15p.
- › **MARAN YL, BESSARD B**, 1998, La protection des tortues marines en Martinique, 10p.
- › **DIDENOT B**, 1996, ABALATALI Rapport intermédiaire : VAT 95, Alizés Martinique, 49p.

## ANNEXES

➤ **Documents relatifs à l'association**

- Récépissé de déclaration d'existence à la Préfecture
- Récepissé de déclaration de modification de l'association
- Statuts
- Composition du bureau

➤ **Documents utilisés dans le cadre du plan d'action**

- Fiches de terrain
- Affiche
- Fiches support de sensibilisation

➤ **Documents ayant servi dans l'établissement du budget**

- Factures